

effet, toutes les parties du corps peuvent indistinctement devenir le siège de ces affections. Le premier ordre se compose de six genres : les plaies simples, les plaies qui suppurent, les piqûres, les contusions, les plaies d'armes à feu, et les plaies envenimées. Le second ordre embrasse les ulcères atoniques, scorbutiques, scrophuleux, vénériens, dartreux, carcinomateux, teigneux et psoriques. Les ulcères sont susceptibles de revêtir des formes si variées, et de se présenter sous tant d'aspects, qu'ils ne peuvent être complètement observés que dans les lieux où ils se trouvent réunis en très-grand nombre. L'hôpital Saint-Louis ne m'a rien laissé désirer à cet égard, et l'on peut dire que, sous ce rapport, aucun établissement public, chez aucune nation, ne lui est comparable. Les espèces, dans cette première classe, sont déterminées par les complications, et les variétés par le siège. Ainsi, les ulcères qui tiennent à la fois de la maladie vénérienne et du scorbut, forment une espèce dans le quatrième genre du second ordre; leur situation en différentes parties du corps en établit diverses variétés.

La seconde classe comprend sous trois ordres, les maladies de l'appareil sensitif, formé par les organes des sens, les nerfs, et le cerveau. (*Voyez le Tableau placé à la tête du deuxième volume.*) Le tableau des lésions optiques (*Tome II*) présente la classification, la nomenclature et la synonymie des diverses lésions dont l'organe de la vue est sus-

ceptible. Je crois qu'à la faveur de cet arrangement, on parviendra sans peine à la connoissance de ces affections, dont l'exposition est si embrouillée dans tous les ouvrages. Les oculistes de profession, désirant étendre leur domaine, en ont singulièrement multiplié le nombre, et leur ont donné les noms grecs les plus compliqués, jaloux, sans doute, de cacher sous ce vernis d'érudition l'ignorance de leur propre langue. Le troisième ordre, dans cette seconde classe, renferme les lésions du centre sensitif, c'est-à-dire, les maladies du cerveau et de la moelle de l'épine. Il n'a qu'un seul genre, la chirurgie s'occupant seulement des lésions mécaniques, telles que les commotions, les compressions, et laissant à la médecine interne les lésions vitales de la sensibilité cérébrale. C'est dans cet ordre que se trouvent les plaies de tête, qui, n'ayant presque rien de commun avec les plaies ou les fractures des autres parties du corps, se rangent naturellement dans les lésions du centre sensitif. En effet, le principal objet qui, dans ces blessures, mérite l'attention du praticien, celui sur lequel toutes ses sollicitudes doivent se réunir, c'est la lésion du cerveau et des méninges, les accidens résultant de la commotion ou de la compression de ce viscère, ceux qui peuvent dépendre de son inflammation ou de celle de ses membranes.

Il en est de même pour les plaies de la poitrine et de l'abdomen, cavités principalement affectées

aux organes respiratoires et digestifs, dont les affections doivent être réunies à celles des appareils de la respiration et de la digestion. Dans les plaies de poitrine, c'est l'emphysème, l'inflammation du poumon; dans celles de l'abdomen, c'est la sortie des intestins et leur blessure qu'il faut spécialement considérer.

La troisième classe présente les maladies de l'appareil locomoteur. Deux ordres la partagent : le premier est formé par les maladies du système musculaire; le second, par celles du système osseux; chacun de ces ordres se divise lui-même en deux genres : le premier genre du premier ordre comprend les maladies des muscles; le second, celles des parties tendineuses et aponévrotiques. Remarquons en passant que les muscles sont non-seulement susceptibles de lésions mécaniques, comme contusions, divisions, ruptures, déplacements, de lésions organiques dépendantes de quelque aberration de leur sensibilité nutritive, d'où résultent leur dégénération cancéreuse, leur conversion en graisse, etc.; mais que leur contractilité peut être augmentée, diminuée, détruite ou irrégulière. Les propriétés vitales existantes dans les tendons et les aponévroses, sont au contraire tellement obscures, que ces organes ne nous offrent guère que des lésions physiques.

Dans la quatrième classe sont rangées, sous quatre ordres, les nombreuses affections de l'appareil digestif. C'est surtout en considérant le

meilleur ordre à établir entre les maladies des organes digestifs, que nous nous sommes convaincus de l'indivisibilité de la pathologie, et du besoin qu'a cette science d'une classification fondée sur les principes que nous avons établis. Qu'il nous suffise, pour en démontrer l'avantage, d'en faire l'application à un seul organe, l'estomac, par exemple : ce viscère est susceptible de lésions physiques, comme solutions de continuité, déplacements, obstructions; des cancers, des excroissances polypeuses peuvent en altérer l'organisation. Enfin, ses propriétés vitales, accrues, diminuées, éteintes ou perverties, constituent plusieurs infirmités, telles que la cardialgie, la boulimie, la dyspepsie, le pica, le pyrosis, les fièvres gastriques. Il en est de même de l'intestin qui lui succède; susceptible de lésions physiques, comme plaies, hernies, obstructions par des corps étrangers, des vers intestinaux, de lésions organiques cancéreuses et polypeuses, il est aussi le siège d'une multitude de lésions vitales, dont les unes consistent dans l'accroissement excessif de sa sensibilité; telles sont les diverses espèces de coliques, l'iléus, l'entérite; les autres, dans son affoiblissement, comme le météorisme; et plusieurs dans leur dérangement, telles sont les fièvres muqueuses ou pituiteuses, etc. Toutefois, ne voulant point empiéter sur le domaine d'autrui, je me suis contenté de renfermer sous quatre ordres toutes les maladies des organes digestifs

que l'on est dans l'habitude de trouver décrites dans les traités de pathologie externe. Ces maladies appartiennent aux organes de la mastication, de la déglutition, de la digestion abdominale, et aux voies urinaires.

La cinquième embrasse, sous trois ordres, les maladies de l'appareil circulatoire, c'est-à-dire, les lésions du cœur, des artères et des veines. Or, de même que la circulation dans les gros vaisseaux est, comme le disoit Lazare Rivière, un phénomène plutôt hydraulique que médical, plusieurs affections de ce système sont mécaniques ou chirurgicales; il faut en excepter les diverses altérations que peuvent éprouver les propriétés vitales du cœur et des capillaires, augmentées par l'effet de l'inflammation, diminuées dans le scorbut et les autres adynamies, irrégulières dans les palpitations, et suspendues dans l'asphyxie.

Toutes les espèces d'hémorragies peuvent être rapportées aux affections de l'appareil circulatoire, et se plient aisément à notre classification systématique des maladies en lésions physiques, organiques et vitales. Aux lésions physiques appartiennent les hémorragies traumatiques, dépendantes de la blessure des vaisseaux. Les hémorragies qui naissent du développement d'un polype, celles que fournit une végétation cancéreuse, ou toute autre lésion organique, se rangent naturel-

lement dans cette classe de lésions, tandis que les hémorragies actives et passives, provenant d'une simple altération des propriétés vitales dans le tissu d'où le sang s'écoule, constituent des lésions essentiellement vitales.

La sixième classe contient, sous le titre de maladies de l'appareil respiratoire, toutes les lésions mécaniques des organes de la respiration, tous les obstacles à l'entrée de l'air existans dans les conduits aériens, dans les parois de la poitrine ou dans le poumon lui-même.

Dans la septième classe, sont comprises les maladies du tissu cellulaire, tels que les abcès chauds et froids, c'est-à-dire rapidement ou lentement formés, succédant à une inflammation aiguë ou chronique, les abcès par congestion, dont la matière provient d'une source éloignée; les loupes enkystées, ou sans kyste, et les infiltrations de diverses espèces.

La huitième et dernière classe se compose des maladies de l'appareil reproducteur: celles des parties génitales de l'homme en forment le premier ordre; le second comprend les lésions des organes sexuels de la femme.

A la suite de ce vaste tableau des affections, que l'on est dans l'habitude d'appeler chirurgicales, nous avons cru devoir tracer les règles de ces opérations sanglantes, ressources dernières d'un art conservateur, seulement proposables dans les cas

où le salut du malade en prescrit la loi ; ce sont les amputations des membres.

Enfin , nous avons fait précéder l'exposition des maladies par l'histoire de l'inflammation. La considération de cet état appartient plus peut-être au physiologiste qu'au médecin ; mais elle est surtout importante dans la pratique de notre art. Dans le traitement des plaies et des ulcères , tous les soins tendent à diriger l'inflammation , à la modérer lorsqu'elle est trop vive , à l'exciter quand elle n'est pas suffisante. En outre , l'inflammation est , dans bien des cas , entre les mains du chirurgien , un puissant moyen de guérison ; il l'emploie à la curation d'un grand nombre de maladies : c'est ainsi qu'il la produit par divers procédés dans la tunique vaginale , pour opérer la cure radicale de l'hydrocèle , qu'il la fait naître pour dissiper plusieurs engorgemens , sans cela irrésolubles , et pour réunir des parties divisées , etc.

Dans la considération de cet état , nous avons cru qu'il importoit plus de continuer l'art que de le recommencer : trop de gens s'abusent , en se traînant péniblement sur les traces des inventeurs ; et quel bon esprit n'est fatigué de ces éternelles dissertations dont les auteurs , copistes maladroits d'un maître habile , prétendent s'élever sans cesse d'un certain nombre d'observations bien faites , c'est-à-dire , de l'amas le plus fastidieux des faits les plus vulgaires , à des considérations

qui ne le sont pas moins ? Certes , une telle analyse n'est pas l'analyse philosophique !

Avant de passer à la description des maladies , en commençant par l'inflammation , nous croyons , suivant le conseil que nous en ont donné quelques personnes éclairées , devoir rappeler brièvement au lecteur quelques notions indispensables sur la maladie en général , sur ses causes , ses signes , ses symptômes , ses accidens , son pronostic et ses indications curatives. Bien que ces notions fassent l'objet des traités de pathologie générale , nous avons cru devoir extraire le petit nombre des notions claires et précises qui s'y trouvent perdues et comme noyées au milieu d'un amas fatigant de divisions scolastiques et d'idées fausses , exprimées dans le jargon obscur d'une métaphysique détestable.

*De la maladie.* On donne le nom de maladie à cet état des parties , d'où résulte un dérangement durable dans l'exercice d'une ou de plusieurs fonctions. Cette condition d'une certaine durée dans l'existence du dérangement , exclut du nombre des maladies les perturbations momentanées qu'éprouvent les organes , irrégularités d'actions qui , compatibles avec la santé , caractérisent un des plus remarquables caractères des corps vivans aux yeux du physiologiste. Nous ne disons point que la maladie est un état contre nature , comme l'ont avancé les pathologistes d'après une fausse interprétation de Galien , qui fait consister la maladie.

non pas dans un état contre nature (1), mais dans une altération de ses phénomènes habituels. Ce médecin, imité en cela par tous ceux qui l'ont suivi, définit la maladie, cet état par lequel les fonctions sont troublées, cette condition des parties solides ou fluides, en vertu de laquelle les fonctions ne peuvent plus s'exercer suivant les lois de la santé. « *Status ille corporis humani viventis, quo fit, ut actiones, homini proprie, non possunt expositè ad leges sanitatis exerceri, morbus dicitur.* » Gaubius, Inst. pathol. §. 34. Cette définition s'applique moins à la maladie qu'à sa cause prochaine ou formelle. Il est vrai que, comme l'a fait voir Selle, cette cause est la maladie elle-même, si l'on s'en tient à la définition que tous les auteurs en ont donnée.

Nous avons cru pouvoir proposer une définition de la maladie considérée en général, parce qu'envisagée sous ce point de vue, elle ne nous offre qu'une pure abstraction qui, n'ayant d'existence que dans notre esprit, est par cela même susceptible d'être exactement définie. Les définitions que l'on peut donner des maladies en particulier, comme de tout être jouissant d'une existence réelle, ne peuvent en être que la courte description; et ces prétendues définitions seront d'autant meilleures, qu'elles offriront les circonstances les plus essentielles et les plus caractéris-

(1) *Non contrà, sed præter naturam.*

tiques de l'être dont on veut donner l'idée. En pathologie, les seules maladies définissables sont celles dont la cause formelle est connue; alors la prétendue définition n'est autre chose que l'énonciation de cette cause. La luxation de l'humérus consiste dans la sortie de la tête de l'os à travers une déchirure du ligament capsulaire de son articulation avec l'omoplate. Sa tête a abandonné la cavité glénoïde de l'os, et de ce déplacement résultent tous les phénomènes de la maladie. Le déplacement est ici le phénomène générateur de tous les symptômes, la cause de la maladie, être complexe, dont la notion se compose de la connoissance des variétés qu'elle peut offrir, de la manière d'agir, des causes qui la déterminent, des signes qui l'annoncent. Qu'est-ce que la fièvre quarte? On en ignore la cause prochaine et le siège précis; il faut donc renoncer à la faire connoître autrement qu'en indiquant un de ses phénomènes les plus frappans, son retour périodique après deux jours d'intermittence. On la reconnoît à ce trait caractéristique. Celui qui définit la péritonite une inflammation du péritoine, ne s'aperçoit pas qu'à la place d'une définition, il met une simple traduction, et qu'autant vaudroit dire que la péritonite est la péritonite. Sa définition convient cependant, *solè et toti definito*; elle est claire, simple et courte: rien n'y manque, suivant le jargon des scolastiques. En voilà plus qu'il ne faut sur ce sujet. Ceux qui attachent une grande im-